

Je suis tout disposé à croire aux assertions qu'il renferme. Cependant, quelques-unes d'entre elles sont d'un caractère tellement effrayant, que j'aurai certainement presque peur, à l'avenir, de manger du pain ordinaire. Voici donc la question que je voulais poser à mon honorable collègue: je voudrais savoir où trouver les autorités, les livres, où nous pourrions vérifier les faits qu'il vient d'avancer. Si ces faits parvenaient à la connaissance du public sans qu'on eût pu les réfuter, tout le monde pourrait se mettre dans la tête d'embrasser l'industrie de la meunerie, ce qui serait trop malheureux, puisqu'au dire de mon honorable collègue les meuniers volent la meilleure partie du blé. Je tiens à féliciter mon honorable collègue du discours qu'il a prononcé. J'apprécie pleinement la peine qu'il s'est donnée pour recueillir ses informations, et je lui serais obligé de vouloir bien m'indiquer les autorités que nous pouvons conférer pour vérifier l'exactitude de son exposé.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED.—Mon honorable ami (l'honorable M. Casgrain) me permettrait-il de lui poser une autre question?

L'honorable M. CASGRAIN.—Je serai heureux de répondre à chaque question, tour à tour.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED.—Mon honorable ami consentirait-il à nous dire depuis combien de temps il fait lui-même usage de pain naturel?

L'honorable M. CASGRAIN.—Je vais répondre tout d'abord à la première question qui m'a été posée. Parmi mes autorités, je dois citer en premier lieu un ouvrage publié récemment sous les auspices du gouvernement de la province de Québec, par ordre de l'honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'agriculture. C'est une brochure qui a pour titre: "La Grande Erreur du Pain Blanc", et pour auteur, le docteur Aurèle Nadeau. Si mon honorable collègue (l'honorable M. Choquette) veut seulement y jeter un coup d'œil, il y trouvera, dès la première page, des citations empruntées au professeur Armand Gauthier (dans son livre sur "l'Alimentation"); au professeur Maurice Letulle (dans sa préface au "Pain Naturel"); au professeur Tarnier (dans son travail sur "Le Pain"); enfin, au docteur Monteuis (dans "Le Pain Naturel").

Je suis bien aise que mon honorable ami m'ait fourni l'occasion d'ajouter quelques mots à ce sujet. La brochure du docteur Nadeau, entre autres choses intéressantes, contient encore la description d'une instal-

lation modèle de meunerie-boulangerie à meules plates. Cette meunerie peut produire 1,100 livres de pain par jour; un moteur à gazoline de cinq forces suffit à en assurer le fonctionnement; il n'en faut pas davantage. Je me permettrai de recommander aux membres de cette Chambre, d'une façon toute spéciale, la lecture de cet ouvrage, préparé à la demande du gouvernement de la Province de Québec, et dans lequel ils trouveront les résultats des diverses expériences faites jusqu'ici pour établir la valeur comparative du pain naturel et du pain blanc. Ayant consacré plusieurs heures à l'étude de cette question, j'ai tâché de vous la résumer en quarante minutes. J'y ai peut-être mal réussi, mais si on le désire je puis compléter mes explications.

Quant à la question de l'honorable ministre, j'y répondrai en disant que le pain blanc ne m'a jamais donné aucune satisfaction. Je ne l'ai jamais aimé; je suppose que c'est parce qu'il n'est pas bon. J'ignorais la chose jusqu'ici, mais mon estomac aura été, je suppose, plus sage que mon jugement.

L'honorable M. CHOQUETTE.—Je connais personnellement l'auteur de cet ouvrage, le docteur Nadeau, de même que le docteur Rousseau. Ce sont deux hommes de la plus haute réputation. Je ne crois pas cependant que leur brochure corrobore toutes les assertions faites cet après-midi par mon honorable ami.

L'honorable M. RICHARDSON.—Rien ne s'impose aujourd'hui plus impérieusement que l'économie, et l'on devrait faire tous les efforts possibles pour accroître la production. Quant à ce qui est du blé, il est trop tard maintenant pour songer à en augmenter le rendement cette année, puisqu'il est déjà semé, mais en revanche nous pouvons, et devons, nous efforcer de tirer de la récolte prochaine tout le parti possible. Si je tombe d'accord entièrement avec mon honorable ami sur tous les points qu'il a soulevés, c'est ce que je ne suis point prêt à dire tout de suite. Je préférerais proposer l'ajournement du débat, me contentant, pour l'heure, de déclarer que je trouve, quant à moi, dans son discours, ample matière à réflexion, et qu'il n'est pas impossible que nous devions en venir, plus tard, à voter quelque mesure du genre de celle qu'il suggère. La question, à tout événement, touche à maints sujets qu'il convient d'étudier attentivement; mon honorable collègue vient d'en élucider quelques-uns, mais il peut s'en trouver d'autres qu'on ne sau-